

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: **Chem Clean Green**
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION: Aucun
USAGE RECOMMANDÉ: Nettoyant / dégraisseur industriel
RESTRICTIONS D'UTILISATION: Aucun
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR: **Di-Corp**
8750-53 Ave
Edmonton, AB T6E 5G2
780-440-4923
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr) 780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION: Corrosion cutanée / irritation cutanée - catégorie 2
Lésions oculaires / irritation oculaire - catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des graves lésions des yeux.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Se laver la zone contactée soigneusement après manipulation.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée:
Demander un avis médical/Consulter un médecin.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION
Glycol ether DB	112-34-5	7% (p/p)
Aminocarboxylate	Confidentiel*	Confidentiel*
Alkyle oxygéné	Confidentiel*	Confidentiel*
Alkylsulfonyle	Confidentiel*	Confidentiel*

*Numéro d'enregistrement (NE) LCRMD : 12352 – Date de dépôt : 3 janvier 2019

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la zone contactée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement à l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 30 minutes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie.
INGESTION:	Ne pas faire vomir. Rincez la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement, garder la tête sous les hanches pour éviter que les vomissements ne soient aspirés dans les poumons. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou convulse.
INHALATION:	Amener à l'air frais. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:	Provoque des lésions oculaires graves / irritation des yeux.
MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:	Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:	Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:	Aucun.
DANGERS SPÉCIFIQUES:	Indisponible.
PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:	Peut inclure des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de soufre, du cyanure d'hydrogène et d'autres gaz toxiques.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Éliminer les sources d'inflammation. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évacuer le personnel non essentiel. Arrêter la fuite si possible pour le faire sans risque. Endiguer pour empêcher le produit déversé de pénétrer dans les égouts pluviaux et / ou les voies d'eau naturelles.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Petits déversements: absorber avec un matériau absorbant; recueillir l'absorbant contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination; Nettoyez à grande eau la zone de déversement. Déversements importants: Endiguer pour empêcher la propagation du matériel; utiliser le vide pour collecter le produit déversé: collecter le matériel non emballé pour le reconditionnement; ramasser le matériel contaminé dans des contenants approuvés aux fins d'élimination; Traiter le matériel restant comme un petit déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Minimisez la vapeur ou le brouillard de respiration. Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact. Retirer les vêtements contaminés; laver ou nettoyer à sec avant de réutiliser. Retirer les chaussures contaminées et les jeter ou les nettoyer soigneusement avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement la peau après le contact, avant les pauses et les repas, et à la fin de la période de travail.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des sources d'inflammation et d'ignition. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles; manipuler et stocker comme si complet.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHEMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION (ACGIH VLS)
Acide citrique	Non établi pour les ingrédients du produit ou des composants.
CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:	À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:	MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE Utiliser un respirateur à filtre de vapeurs organiques bien ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations dans l'air dépassent les TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
PROTECTION DE LA PEAU:	Gantelets en caoutchouc recommandés.
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:	Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide ambre clair
ODEUR:	Odeur de détergent doux
SEUIL OLFACTIF:	Indisponible
pH:	11 - 12
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	Indisponible
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	Indisponible
POINT D'ÉCLAIR:	Indisponible
TAUX D'ÉVAPORATION:	Indisponible
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Indisponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	0,95 – 1,15
SOLUBILITÉ:	Miscible avec de l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Aucun danger connu.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter le contact avec des oxydants forts, des agents réducteurs forts, des bases fortes et des métaux.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Évitez les oxydants forts, les acides forts et les matériaux réactifs avec l'eau.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: DL50 (oral, rat) = 2740 mg/kg (calculé)

NOM CHIMIQUE	TOXICITÉ DES COMPOSANTS		
	DL50 (oral)	DL50 (dermique)	DL50 (inhalation)
Glycol ether DB	2.83 mL/kg (rat)	3.56 mL/kg (rat)	Indisponible
Aminocarboxylate	3030 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Alkyle oxygéné	>412 mg/kg (rat)	>14,000 mg/kg (rat)	1.06 mg/L/4hr (rat)
Alkylsulfonyle	438 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU: Peut causer une irritation légère à modérée au contact. Un contact prolongé ou répété a tendance à éliminer les huiles de la peau, ce qui peut entraîner une irritation et une dermatite.

CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer une irritation grave. Un contact prolongé peut provoquer une lésion de la cornée pouvant entraîner une altération permanente de la vision. Un accès rapide à la station de lavage des yeux est requis.

INGESTION: Bien que peu toxique, l'ingestion peut être dangereuse. Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et de la diarrhée. L'ulcération est possible.

INHALATION: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut irriter les voies respiratoires supérieures et entraîner des maux de tête ou des étourdissements. Peut causer des dommages aux poumons. Une aspiration dans les poumons peut survenir lors de l'ingestion ou des vomissements entraînant une lésion pulmonaire.

CARCINOGENICITÉ: Non considéré comme cancérigène (NTP, CIRC ou OSHA).

TERATOGENICITY: Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Pas d'information disponible.

MUTAGÉNICITÉ: Pas d'information disponible.

TOXICITÉ CHRONIQUE: Pas d'information disponible.

EFFETS DES ORGANES CIBLES: Indisponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ: Indisponible

PERSISTANCE ET DEGRADATION: Indisponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE: Indisponible

MOBILITÉ DANS LE SOL: Indisponible

AUTRES EFFETS NOCIFS: Aucun connu

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU: Non réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: Non réglementé

CLASS DE DANGER: Non réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE:	Non réglementé
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les ingrédients sont sur, ou exemptés de la liste.
CLASS DE SIMDUT 1988:	D2B
TSCA:	Tous les ingrédients sont sur, ou exemptés de la liste.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	8 janvier 2019
REMPLECE :	13 décembre 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.